



# La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2014  
VOLUME 36, NO. 2  
FÉVRIER 2014

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

## PRÉSENTATION DU CADRE FINANCIER

# DISCOURS DU BUDGET 2014

**Chères citoyennes,  
Chers citoyens,**

En ma qualité de mairesse, c'est avec plaisir que je vous présente le budget 2014 de la Municipalité de Lac-Beauport.

L'élaboration d'un budget municipal est un exercice exigeant dont les orientations et les décisions ont un impact direct sur la qualité de vie de nos citoyennes et nos citoyens. Lors de notre élection, nous nous sommes engagés à être transparents et à assurer une saine gestion de la municipalité. C'est dans cet état d'esprit que nous avons mené à bien cet exercice.

Bien que nous soyons en poste depuis maintenant deux mois, nous n'avons toujours pas un portrait complet de l'impact de certaines décisions prises par l'ancienne administration sur la situation financière à venir de la municipalité. Je m'explique : l'achat du Saisonnier et des Sentiers du Moulin a été réalisé sans avoir établi préalablement un plan de mise à niveau de ses équipements. Cela constituera tout un défi pour notre municipalité.

À cette fin, votre conseil municipal entend mener des réflexions à ces sujets au cours de la prochaine année et consulter la population.

Nous avons également constaté que certaines dépenses engagées et déboursées par la Municipalité en 2013 ont été faites sans avoir été prévues au budget. D'autres dépenses n'ont pas été entérinées par voie de résolution.

En plus de certains engagements financiers effectués par l'administration précédente, notre municipalité fait également face à une diminution de ses revenus. La fermeture de l'Auberge des Quatre-Temps et du Manoir St-Castin a amené une diminution de la valeur du secteur non résidentiel. Par ailleurs, la réforme de la TVQ a pour effet de priver la Municipalité d'une subvention de près de 547 000 \$. En retour, la Municipalité pourra récupérer une partie de la TVQ qu'elle paye sur ses dépenses. Au net, la réforme nous coûtera près de 260 000 \$. Cela représente un coût de 0,0233 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit une somme de 88 \$ pour une propriété de valeur moyenne (375 455 \$). Sans cette réforme, une propriété moyenne non desservie aurait connu une hausse de taxes et tarification de seulement 7 \$. Une telle propriété desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout aurait connu une baisse de leur compte de taxes de 12 \$.

Nous avons donc amorcé l'exercice de l'étude budgétaire avec un manque à gagner de l'ordre de 411 000 \$, représentant 3,4% du budget. Une révision de l'ensemble des dépenses de tous les services municipaux a permis de dégager des économies de 142 000 \$. Malgré cet exercice rigoureux, un manque à gagner subsiste.

Étant donné l'obligation qu'a la Municipalité de présenter un budget équilibré et compte tenu des pertes de revenus, tel que cité précédemment pour l'année 2014, le conseil adoptera un budget de 11 816 585 \$, soit une diminution de 116 527 \$ par rapport à 2013.

### DE NOUVELLES ORIENTATIONS DE GESTION

Lors de l'étude budgétaire, nous avons constaté que la location d'équipements roulants par la Municipalité constituait un important poste de dépenses. Après réflexion et analyse, votre conseil municipal a donc décidé de prendre une nouvelle orientation et faire dorénavant l'acquisition de matériels roulants. L'entretien de nos routes constitue également tout un défi.

Tel que nous nous étions engagés, nous entendons doter la municipalité d'un plan d'entretien de nos routes en 2014. Une somme de 1,5 million de dollars est prévue à cette fin.

La protection et la sécurité de nos citoyens sont importantes ainsi que celles de nos employés. Un montant de 246 900 \$ est alloué pour l'achat de matériel pour assurer la sécurité de nos pompiers lors de leurs interventions.

De plus, nous vous annonçons le maintien du Programme de soutien aux enfants propriétaires-occupants d'une résidence qui offre un logement d'appoint à leurs parents ou grands-parents au montant de 10 000 \$ et du Programme d'incitation à la construction LEED au montant de 3 000 \$. Le Programme de soutien à l'inscription des jeunes à des sports de glace de la Ville de Québec sera également maintenu au montant de 16 875 \$.

Enfin, depuis avril 2013, la bibliothèque municipale a dû migrer vers un statut de bibliothèque autonome et ainsi créer sa propre collection de volumes. Nous avons prévu, dans le Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016, l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque municipale et de sa collection jeunesse.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du conseil pour leurs efforts soutenus à la réalisation de cet important exercice. Je désire aussi remercier tout le personnel de la Municipalité qui s'investit à chaque jour pour le bien-être de toutes nos citoyennes et tous nos citoyens, sans oublier le travail de nos centaines de bénévoles qui font de notre milieu un endroit exceptionnel.

Merci à vous tous !

Louise Brunet, mairesse



## LE DRAPEAU DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE FLOTTE À LA MUNICIPALITÉ

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) se tiendront du 10 au 14 février 2014, à travers tout le Québec. Les JPS, c'est un moment important pour mobiliser toutes les régions du Québec et sensibiliser la population à l'importance de la persévérance scolaire. C'est le temps de se rappeler que les jeunes ont besoin d'encouragement chaque jour pour réussir leur dernier droit vers la fin de l'année scolaire. La Municipalité a décidé d'emboîter le pas et de hisser, sur le mât municipal, le drapeau de la Persévérance scolaire, en signe d'appui et d'encouragement à nos jeunes citoyens et citoyennes !

**Soyons fiers de nos jeunes et encourageons-les à persévérer !**

**10 au 14 février**

**LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**



## À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN HEURE DU CONTE

Pour le mois de mars, nos amies Nadine, Josée et Victoria prépareront une belle activité. Histoire et bricolage seront de la partie pour amuser les tout-petits.

**Quand :** le samedi 8 mars à 10 h

**Où :** à la bibliothèque

**Pour :** les enfants âgés de 3 ans et plus

**Inscription obligatoire à la bibliothèque ou par téléphone au 418 849-7141 poste 282.**

**Laissez le nom, l'âge et votre numéro de téléphone sur la boîte vocale.**



### à surveiller :

OFFRE D'EMPLOI PAGE 3  
SEMAINE DE RELÂCHE PAGE 5  
HORAIRE DES PATINOIRES PAGE 7



## RÉSUMÉ SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 13 JANVIER 2014

### Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Les comptes à payer du mois de décembre 2013 totalisant une somme de 1 196 645,19 \$.

### Dépôt des états des revenus et dépenses pour les mois de décembre 2013

#### Augmentation de la marge de crédit

Autorisation accordée de signer une augmentation de la marge de crédit d'une somme de 2 162 500 \$.

#### Autorisation de mandat – Assistance juridique 2014

Mandater Heenan Blaikie, Aubut, avocats pour «assistance juridique 2014» pour un montant maximum de 1 000,00 \$ plus taxes.

#### Autorisation – Formation des élus municipaux

Autoriser l'inscription des sept élus municipaux aux deux cours de formation sur «Rôles et responsabilité des élus» et «le comportement éthique» donner par la Fédération québécoise des municipalités;

#### Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants:

- Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014;
- Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014;
- Règlement constituant le comité consultatif de loisirs (CCL);
- Règlement constituant le comité consultatif en communication (CCC);
- Règlement constituant le comité consultatif en aqueduc et égout (CCAE);
- Règlement constituant le comité consultatif en sécurité routière (CCSR);
- Règlement modifiant le Règlement d'ouverture d'un chemin numéro 382 afin d'ajuster et mettre à jour les normes et conditions pour l'obtention des services municipaux;
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'inclure la classe d'usage P3-Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans les zones RI-302, RE-303 et les classes P-2 Services publics et P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans la zone HU-225;
- Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014;
- Règlement modifiant le règlement 09-192 sur le plan d'urbanisme.

#### Présentation d'un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014.

#### Nomination – Comité consultatif en environnement (CCE)

Nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au comité consultatif en environnement (CCE) pour l'année 2014 aux postes ci-après décrits:

Numéro	Nom	Poste
1	Sylvie Chartier	Conseillère municipale
2	Alain Fournier	Président
3	Nicole Gendron	Secrétaire
4	Marie-Élaine Gagnon	Membre
5	Ève Papillon	Membre
6	Christine Sauvageau	Membre
7	Serge Bédard	Membre
8	Louise Audet	Membre

#### Nomination – Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2014 aux postes ci-après décrits:

Numéro	Nom	Poste
1	Sylvie Chartier	Conseillère municipale
2	Julien Fortier	Président

3	Marie Ignaczak	Vice-Présidente
4	Frédérique O'Sullivan	Secrétaire
5	Laurent Gagnon	Membre
6	Tommy Jones	Membre
7	Donald Fortin	Membre

#### Adhésion et abonnement à la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM)

Autoriser l'adhésion et l'abonnement à la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM).

#### Engagement – Personnel occasionnel temporaire et étudiant – 2014

Procéder à l'engagement d'étudiants à des postes occasionnels et temporaires pour l'année 2014.

#### Autorisation de dépenses – Déneigement de la section de la chaussée du chemin du Montagnard

Engager des dépenses pour réaliser le projet de «déneigement de la section de la chaussée du chemin du Montagnard» pour un montant de 10 800,00 \$ plus taxes.

#### Autorisation de signature du protocole Pond Hockey

Signer le protocole d'entente à intervenir avec «Evenma – Pond hockey Desjardins» pour la réalisation de l'événement Pond-Hockey du 1er février 2014 au Club nautique.

#### Autorisation de signature – Demande de subvention Emploi – Été Canada

Déposer une demande d'assistance financière auprès de Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2014.

#### Dépôt et présentation du rapport annuel 2013 du président du CCE

Prendre acte du dépôt du rapport annuel 2013 du président du comité consultatif d'environnement présenté aux membres du conseil.

#### Autorisation – Participation au service de transport adapté de la MRC de la Jacques-Cartier pour 2014

S'engager auprès de la MRC de la Jacques-Cartier à acquitter le quote-part 2014 pour le service de transport adapté, tel que déposé par la MRC de la Jacques-Cartier.

#### Autorisation de dépenses – Usages dérogatoires au 92, chemin du Godendard

Autoriser le directeur du Service des permis et inspection à engager des dépenses pour le dossier d'usage dérogatoire au 92, chemin du Godendard» pour un montant maximum de 10 000,00 \$.

#### Dépôt et présentation du rapport annuel 2013 du président du CCU.

Prendre acte du dépôt du rapport annuel 2013 du président du comité consultatif d'urbanisme présenté aux membres du conseil.

## RÉSUMÉ SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 27 JANVIER 2014

### Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2014

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2014 totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 11 816 585 \$.

### Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2016

Le programme triennal d'immobilisations 2014-2016 totalisant des investissements de 7 321 979 \$.

### Adoption d'un Règlement

Numéro 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014.

## RÉSUMÉ SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 FÉVRIER 2014

### Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Les comptes à payer du mois de janvier 2014 totalisant une somme de 574 250,01 \$.

### Dépôt des états des revenus et dépenses pour les mois de novembre 2013

Consulter l'état des revenus et dépenses du mois janvier 2014 et celui de décembre 2013 (2<sup>e</sup> rapport).

### Autorisation – Financement du 19 février 2014

- Financement d'une somme de 4 199 000 \$ comprenant 2 261 700 \$ en refinancement;
- Adjuger au plus bas soumissionnaire le refinancement d'un emprunt de 4 199 000 \$ au taux de 2,7575 %;
- Effectuer la concordance entre les règlements à refinancer.

### Subvention P.A.A.R.M

Réclamer au MTQ une subvention de 12 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (P.A.A.R.M.). Les travaux subventionnés ont été réalisés à l'intersection du chemin du Tour-du-Lac face au Relais.

### Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes

Demander à la MRC les ventes pour taxes des propriétés et permettre de renchérir l'enchère jusqu'au montant des sommes dues plus frais.

Matricule	Total		
3904-27-7170	2 819,88 \$	4402-29-9577	4 455,75 \$
3904-28-2125	2 787,94 \$	4501-50-9521	9 894,77 \$
3905-30-9702	2 812,90 \$	4503-62-2107	1 429,05 \$
4206-74-3575	130,28 \$	4605-41-6535	3 494,50 \$
4300-34-3950	5 074,06 \$	4702-57-8516	5 091,77 \$
4399-27-0271-00-0002	17 073,30 \$		55 064,20 \$

### Participation des élus aux activités de représentation Blitz du 4 février 2014 SIGMA Expertise

Autoriser les conseillers et conseillères municipaux à participer aux activités-bénéfice Blitz du 4 février 2014 de Sigma Expertise.

### Adoption

- Règlement général 628 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2014;
- Règlement général 632 – Règlement constituant le comité consultatif en communication (CCC);
- Règlement général 629 – Règlement constituant le comité consultatif en loisirs (CCL);
- Règlement général 630 – Règlement constituant le comité consultatif en aqueduc et égout (CCAE);
- Règlement général 631 – Règlement constituant le comité consultatif en sécurité routière (CCSR);
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'inclure la classe d'usage P3 - Institutionnel et récréatif aux usages autorisées dans les zones RI-302, RE-303 et les classes P-2 Services publics et P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans la zone HU-225.

### Autorisation de signature

- Signer le document « Transaction et quittance des dossiers du 101, chemin de la Vallée » tel que déposé, ainsi que tous documents pertinents à cet effet;
- Signer la proposition d'entente de visibilité de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg, concernant l'appui financier du programme « Fonds d'aide au développement du milieu », et ce pour l'acquisition de livres jeunesse.

### Avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement décrétant un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents 2014;
- Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en arénas sur le territoire de la ville de Québec saison 2014-2015;
- Règlement modifiant le Règlement 621 constituant le comité consultatif en environnement (CCE);
- Règlement modifiant le Règlement 621 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Règlement décrétant un programme d'incitation à la certification LEED 2014;
- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 859 000 \$ pour le financement du prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout des phases 1 et 5a du secteur du mont Cervin.

### Autorisation de mandat

- Renouvellement du mandat d'achat de carburant par l'UMQ pour l'année 2014 à 2016;
- Suivi annuel du comportement de la nappe aquifère exploitée par les puits P-2 et P-3 année 2014-2015;
- Services professionnels en ingénierie et contrôle des matériaux (Développement Parulines).

### Autorisation de dépenses

- Préparation des plans et devis, surveillance et contrôle qualitatif des matériaux (Tour-du-Lac Sud);
- Forage et demande de CA au MDDEFP du projet d'infrastructures phases 1 et 5a du secteur mont Cervin;
- Souper pour la soirée reconnaissance des bénévoles, le jeudi 5 décembre 2013;
- Prolongation du contrat d'entretien ménager dans les bâtiments loisirs – pour deux (2) mois, selon les spécifications du devis technique 11-187;
- Achat de livres pour bonifier la collection de la bibliothèque municipale et donner l'autorisation de dépenser pour l'entretien et la réparation de la collection;
- Expertise d'un architecte pour évaluer l'état de la Chapelle au Saisonnier;
- Subvention au club de l'âge d'or pour location de salle 2013;
- Nomination - Organisme des bassins versants de la Capitale;
- Radiation des transactions sur les lots résidentiels - Développement du mont Écho;
- Contrat d'élimination des ordures ménagères;
- Disposition des encombrants ménagers.

### Autorisation de paiement

- Commandite pour la décoration de la salle la vieille bûche au Saisonnier;
- Achat de publicité et montage dans la revue du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport « Chic et Rustique », en collaboration avec YQB Média.

### Adoption

Journée de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2014.

### Autorisation

- Subvention au club de l'âge d'or pour location de salle 2013;
- Nomination - Organisme des bassins versants de la Capitale;
- Radiation des transactions sur les lots résidentiels - Développement du mont Écho;

suite »



## RÉSUMÉ SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 FÉVRIER 2014 (SUITE)

- Contrat d'élimination des ordures ménagères ;
- Disposition des encombrants ménagers.

**Autorisation de permis – Conformité au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 (PIIA)**  
Accepter un usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée Bureau – 249, chemin de l'Éperon lot 2 866 057.

### Nomination – Comité consultatif en aqueduc et égout (CCAÉ)

Nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au Comité consultatif en aqueduc et égout (CCAÉ) pour l'année 2014 aux postes ci-après décrits:

Numéro	Nom	Poste
1	Even Mc Hugh	Conseiller
2	Claude Hamel	Président
3	Michel Adam	Secrétaire

4	Michel Bergeron	Membre
5	Yvon Thomassin	Membre
6	Marc Thibault	Membre
7	Michel Grenier	Membre



## OFFRE D'EMPLOI

### COORDONNATEUR/TRICE DU CLUB NAUTIQUE – 1 POSTE

DE MAI À SEPTEMBRE 2014

#### RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du coordonnateur aux programmes de loisirs, la personne embauchée devra planifier la saison estivale au club nautique en collaboration avec le personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (engagement du personnel, achat équipement, événements spéciaux, etc.)

Plus spécifiquement, elle verra à :

- Gérer l'accueil des utilisateurs et les entrées quotidiennes ;
- S'assurer du bon déroulement des activités pour les différentes clientèles fréquentant le club (Feuille verte, club de canoë-kayak et les résidents) ;
- Gérer le personnel du club nautique ;
- Gérer les équipements nautiques (pédalos, kayaks, canots, planches à voile, quais, vestes de sauvetage, etc.) ;
- Gérer l'entretien du site ;
- Gérer le petit casse-croûte.

#### EXIGENCES

- DEC en technique d'intervention en loisir et/ou avec une expérience dans un domaine connexe.
- Posséder une formation de RCR et de premiers soins serait un atout.
- Le/la candidat(e) doit posséder du leadership, être dynamique et posséder une expérience dans la gestion de personnel. Posséder la certification de sauveteur plage serait un atout.
- Être disponible pour travailler à temps partiel (15 heures semaine) en mai et juin et à temps plein (35 heures semaine) du 21 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Être disponible pour travailler la semaine et la fin de semaine.

#### POSTULER

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant son intérêt et être acheminé à l'attention de **Monsieur Frédéric Giguère**, à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1**, par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **fgiguere@lacbeauport.net**, au plus tard le **vendredi 7 mars 2014**.



## OFFRE D'EMPLOI

### TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT (POSTE ÉTUDIANT)

#### RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable, l'étudiant aura le mandat de seconder l'équipe de la planification du territoire et développement durable dans la réalisation des nombreux mandats en environnement.

Plus précisément, la personne retenue devra effectuer entre autres les tâches suivantes :

- Effectuer le contrôle de certaines plantes envahissantes sur les terrains municipaux ;
- Collaborer aux travaux liés à la lutte aux cercaires et la collecte des escargots aquatiques ;
- Caractériser les rives des lacs et sensibiliser la population à l'égard de la réglementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles ;
- Recenser les foyers d'herbes à poux ;
- Échantillonner l'eau des différents cours d'eau et lacs de la municipalité ;
- Assurer le service aux citoyens pour les activités de compostage, de recyclage et gestion des matières résiduelles ;
- Effectuer des recherches d'informations et de documentations diverses ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

#### EXIGENCES

- Être étudiant en écologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral ;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et de communication ;
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard ;
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Posséder une carte d'embarcation de plaisance est un atout.

#### CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 12-14 semaines. Le début de l'emploi est prévu pour mai 2014.

#### POSTULER

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant son intérêt et être acheminé à l'attention de **Monsieur Yves Gendron, directeur de la planification du territoire et développement durable**, à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1**, par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **lmarcil@lacbeauport.net**, au plus tard le **7 mars 2014**.

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

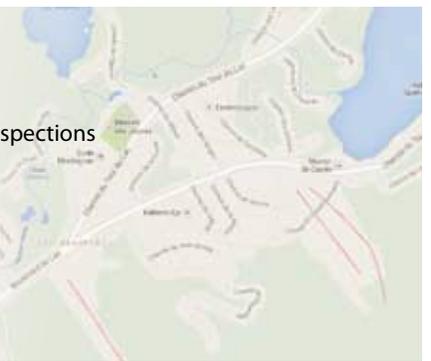
Le conseil municipal souhaite mettre en place une banque de noms d'éventuels bénévoles pour travailler sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le travail des bénévoles consiste à faire des analyses et des recommandations au conseil municipal sur les dossiers et les demandes concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Si vous êtes intéressés à soumettre votre candidature, nous vous demandons de déposer une lettre mentionnant votre intérêt à ce comité, au soin de :

M. Richard Fortin, directeur du Service des permis et inspections par la poste au:

**65, chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1** ou par courriel **rfortin@lacbeauport.net**

Pour plus d'information, contactez M. Fortin au **418-849-7141, poste 228**



**Groupe Altus**

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière  
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2K  
T 418.628.6019 F 418.628.5200  
www.groupealtus.com

**Service Régent B. Inc.**

Pompes et puits artésiens

**Service Régent B. Inc.**

Licence RBQ : 2545-5577-56

**418 849-5614**

Service Installation Vente  
Résidentiel et commercial  
Benoît Bureau, propriétaire

*Nouveau* *Nouveau*

**TAXI**

**Lac Beauport**

■ Coupon gouvernement  
■ Coupons roses

**418 849-6808**

RÉSERVATION pour aéroport et train  
Nous desservons:  
Stoneham  
Tewkesbury  
Lac Delage



## COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT, UN COMITÉ PROACTIF !!!

Le comité consultatif en environnement (CCE) est formé de citoyens ayant à cœur la qualité de l'environnement de la municipalité de Lac-Beauport et désirant s'impliquer pour faire avancer la cause. Ce comité est chapeauté par la conseillère municipale, Sylvie Chartier, ainsi que la chargée de projets en environnement de la municipalité.

À chaque mois durant le calendrier scolaire, le comité se rencontre pour réfléchir, discuter et proposer des recommandations sur des sujets établis par le conseil municipal. À titre d'information, voici les sujets abordés durant l'année 2013 :

- Réalités et enjeux des matières résiduelles (sensibilisation, valorisation des matières, performance du recyclage et du compostage, calendrier et fréquence des collectes etc.);
- Programme d'incitation à la certification LEED : construction et rénovation;
- Programme de conférences en environnement;
- Organisation de la Journée de l'environnement;
- Règlementation sur la gestion des pesticides et des matières fertilisantes;
- Service d'analyse des puits privés et problématiques reliées à la contamination;
- Transport collectif de la Jacques-Cartier (usages, performance, statistiques, améliorations);
- Subventions incitatives à caractère environnemental.

En 2014, le comité poursuit ses activités et est très enthousiaste d'aborder divers sujets importants reliés à l'environnement. Entre autres, ces sujets seront traités durant la prochaine année :

- Retour sur les subventions incitatives à caractère environnement;
- Fleurons du Québec;
- Les communications municipales en matière d'environnement;
- Gestion des matières résiduelles;
- Planification de la Journée de l'environnement;
- Règlementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles;
- Règlementation sur la foresterie urbaine;
- Plan de conservation des milieux humides.

Le comité consultatif en environnement, de par ses recommandations et réflexions, est d'une aide précieuse pour le conseil municipal dans l'avancée de la cause environnementale. Ce sera une autre belle année bien chargée !

## RECHERCHE BÉNÉVOLES

### COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le conseil municipal souhaite mettre en place une banque de noms d'éventuels bénévoles pour travailler sur le comité consultatif en environnement (CCE). Le travail des bénévoles consiste à faire des analyses et des recommandations au conseil municipal sur les dossiers et projets reliés à l'environnement.

Si vous êtes intéressés à soumettre votre candidature, nous vous demandons de déposer une lettre mentionnant votre intérêt à ce comité, au soin de :

Mme **Karine Hubert**, chargée de projets en environnement, par la poste au 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, (Québec), G3B 0A1 ou par courriel au **khubert@lacbeauport.net**

Pour plus d'information, contactez Mme Hubert au **418-849-7141 poste 246**



## LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION QU'EST-CE QU'ON EN FAIT ?

Vous êtes à la construction de votre maison ? Ou bien, vous procédez plutôt à des travaux de rénovation ? Dans les deux cas, il est important de bien gérer ses matériaux de construction. En ce moment, vous avez quelques options qui s'offrent à vous. Premièrement, si la quantité à disposer est importante, il est possible de faire la location de conteneur servant au ramassage des matériaux ou de mandater des entreprises spécialisées dans le ramassage de divers matériaux.

L'autre option qui s'offre à vous, c'est de vous rendre directement à l'écocentre Stoneham avec vos matériaux et d'en disposer sur place. Des frais vous seront facturés selon le volume de vos matériaux.

En aucun temps il n'est permis de disposer de vos matériaux de construction lors des collectes des encombrants et surtout pas dans votre bac roulant à ordures ménagères. Si cela venait qu'à arriver, votre bac roulant ne sera pas vidé.

## EN FÉVRIER, ON TOMBE EN AMOUR !



Sous le thème **Février mois Coup de cœur**, les usagers des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA pourront découvrir les coups de cœur des membres du personnel grâce aux autocollants apposés aux différents documents qui composent les collections des bibliothèques. En dehors des best-sellers qui bénéficient d'une large couverture médiatique, il existe de nombreuses publications qui méritent d'être découvertes, de tous les styles et pour tous les âges

Visitez votre bibliothèque pour connaître votre prochain coup de cœur!



Du 1<sup>er</sup> février au 21 mars 2014

Découvrez le portail de votre bibliothèque, membre du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Côte-de-la-Beauce, et saisissez la chance de gagner l'un des prix suivants:



1<sup>er</sup> prix : iPad Air Wi-Fi 16 Go avec écran Retina

2<sup>e</sup> prix : iPod touch 5<sup>e</sup> génération de 32 Go

3<sup>e</sup> prix : Liseuse électronique Gild de Kobo

Pour participer, visitez le [www.mabibliotheque.ca/cnca](http://www.mabibliotheque.ca/cnca)

## Calendrier des collectes

### Février 2014

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	1

### Mars 2014

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

#### Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Collecte des sapins de Noël

### Le St-Dunstan

LOGEMENTS À LOUER  
SALLE À MANGER



25, du Village, Lac-Beauport • 418 316-5525

### JP PROTEAU ET FILS LTÉE

#### EXCAVATION

19, montée du Cervin  
Lac-Beauport

Rés. : 418 849-2416  
Cell. : 418 563-1404

Richard Proteau  
Propriétaire



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS  
S.E.N.C.R.L./AVOCATS

Hélène Bergeron  
Notaire

580, Grande Allée Est, bureau 440, Québec (Québec) G1R 2K2  
Tél. : 418 522-4580 | Téléc. : 418 529-9590 | clcw.ca

19, chemin des Mélèzes, Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2  
Tél. : 418 849-3182 (sur rendez-vous seulement)  
helene.bergeron@clcw.ca



# PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE MAGIQUE 2014



« RECRÉONS L'HISTOIRE TOUS ENSEMBLE »

## LA THÉMATIQUE

C'est à Lac-Beauport que la semaine de relâche scolaire fera vivre une expérience unique à toutes et à tous. Avec l'arrivée du maladroit Capitaine Pan Carter, les explorateurs pourront aider ce dernier à lui faire découvrir de nouvelles expériences rocambolesques !

La semaine de relâche scolaire 2014 fera revivre, à tous, la période de croisades, des découvertes et des grandes explorations.

Sauvez-vous le Capitaine de sa maladresse ?



### LUNDI 3 MARS

#### DÉCOUVERTES DIVERSES ET VISITE DU VILLAGE HURON À WENDAKE

C'est avec honneur et bravoure que le Capitaine français Pan Carter vous accueille à bras ouverts pour cette journée d'exploration! Au programme, création d'habits d'explorateur et défis divers en avant-midi, pour continuer ensuite à une visite du village Huron à Wendake en après-midi.

Arrivée : 9 h, école Montagnac  
Retour : 16 h, école Montagnac  
Coût : 30 \$ (max. 48 participants)

Matériel : **Rouleaux de papier de toilette vide (1 ou 2)**, vêtements chauds et de rechange, vêtements de sport et espadrilles, un dîner et 2 collations.



### MARDI 4 MARS

#### AVENTURES VARIÉES ET PISCINE MUNICIPALE

C'est aujourd'hui que le Capitaine Pan Carter se retrouve dans une situation plutôt périlleuse et demande l'aide à son équipage d'exploration. Une chasse à l'homme est alors lancée ! Au programme, chasse au trésor et guerre des drapeaux avant le dîner pour terminer avec une baignade aux couleurs du célèbre jeu 'Bataille Navale' à la piscine municipale du Saisonnier en après-midi.

Arrivée : 9 h, école Montagnac  
Retour : 16 h, école Montagnac  
Coût : 25 \$ (max. 48 participants)

Matériel : **Vêtements chauds et de rechange**, vêtements de sport et espadrilles, un dîner et 2 collations.



### MERCREDI 5 MARS

#### CONQUÊTE DE L'EVEREST AU VILLAGE VACANCES VALCARTIER

Pour une parfaite journée d'activités, nous ne pouvons pas passer à côté des incontournables glissades du Village Vacances Valcartier. Le choix des glissades sera effectué en fonction de l'âge et des préférences de l'enfant. En cas de pluie ou de tempête, cette activité sera annulée par le Centre de plein air.

Arrivée : 8 h 45, école Montagnac  
Retour : 16 h, école Montagnac  
Coût : 42 \$ (max. 48 participants)

Matériel : **Vêtements chauds et de rechange**, vêtements de sport et espadrilles, un dîner et 2 collations.



### JEUDI 6 MARS

#### VISITE À L'ÉRABLIÈRE DU LAC ET DE L'HÔTEL DE GLACE

Une journée bien remplie attend nos explorateurs en ce temps de découvertes ! Avec une visite animée, de la tige d'érable, de la glissade sur neige à la cabane à sucre ainsi qu'une exploration complète de l'hôtel de glace, il y a tout ce qui faut pour s'amuser et apprendre en compagnie du Capitaine Pan Carter et de son équipage d'animateurs flamboyants !

Arrivée : 9 h, école Montagnac  
Retour : 16 h, école Montagnac  
Coût : 37 \$ (max. 48 participants)

Matériel : **Vêtements chauds et de rechange**, vêtements de sport et espadrilles, dîner et 2 collations.



### VENDREDI 7 MARS

#### CINÉPLEX ODÉON STE-FOY ET AQUARIUM DE QUÉBEC

Pour terminer la semaine en beauté, quoi de mieux que d'aller voir *en primeur* la sortie du film d'animation **M. Peabody et Sherman** au Cinéplex Odéon de Sainte-Foy. Suite à cette fabuleuse sortie, nous invitons tous les participants à une visite libre de l'Aquarium de Québec pour faire découvrir au Capitaine Pan Carter les merveilles du monde marin. Arrivez costumés et courez la chance de remporter un de nos merveilleux prix de participation ! À noter que pour la sortie au Cinéplex Odéon, le comptoir à friandises sera fermé.

Arrivée : 9 h, école Montagnac  
Retour : 16 h, école Montagnac  
Coût : 35 \$ (max. 48 participants)

Matériel : **Vêtements chauds et de rechange**, vêtements de sport et espadrilles, dîner et 2 collations.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez inscrire votre ou vos enfants directement au Saisonnier ou par la poste en remplissant simplement le coupon-réponse ci-contre et en y joignant un chèque daté de la journée de votre inscription à l'adresse suivante :

**CPA Le Saisonnier, 78, chemin du Brûlé C.P. 1053, Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8**

**Veillez s'il vous plaît faire parvenir votre inscription avant le lundi 24 février 2014. Après cette date, des frais additionnels de 15 \$ seront applicables.**

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Aucune inscription par téléphone.
- Le paiement doit être fait au moment de l'inscription.
- Le paiement des activités peut se faire en argent comptant ou par chèque daté du jour de l'inscription, à l'ordre de : CPA Le Saisonnier.
- Les paiements sur place peuvent aussi être effectués par cartes de crédit.
- La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités.
- Aucun remboursement ne sera accordé, sauf pour l'annulation d'une activité par le Saisonnier. (En raison du mauvais temps ou d'un enfant malade par exemple).
- L'accueil pour toutes les activités et les sorties se feront à l'école Montagnac à l'heure indiquée (début de l'activité). Il est très important que les jeunes arrivent au moins 15 minutes avant l'heure prévue.
- Pour toutes les activités (sorties), le transport s'effectuera par autobus. Les jeunes seront accompagnés par des animateurs dynamiques et passionnés.
- Chaque enfant doit apporter un dîner froid et deux collations saines par jour. Il est interdit d'apporter des noix et/ou arachides.
- Le Centre de plein air Le Saisonnier se réserve le droit d'annuler une activité pour laquelle le nombre minimum requis de participants ne serait pas atteint.
- En cas de tempête, vous pouvez téléphoner M. Joël Ouellet-Beaulac alias «Pancarte», notre coordonnateur, au 418 868-9108 à partir de 7 h 30 pour toutes questions et informations.

## QUELQUES PETITS TRUCS POUR UNE PRÉPARATION COMPLÈTE AUX JOURNÉES D'ACTIVITÉS

- Faire congeler les petites boîtes de jus de votre enfant pour garder le dîner au frais.
- Toujours prévoir des vêtements de rechange au cas où votre enfant se mouille lors d'activités extérieures.
- Préparer le matériel de la journée avec votre enfant pour qu'il sache ce qu'il possède dans son sac.
- Avoir le sourire et la bonne humeur.

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No ass. Maladie : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## EN CAS D'URGENCE :

Nom de la personne à joindre : \_\_\_\_\_

Tél. (trav.) : \_\_\_\_\_ Tél. (rés.) : \_\_\_\_\_

Date de l'inscription : \_\_\_\_\_

Jour d'activité	Coût
<input type="checkbox"/> Lundi (Découvertes diverses et visite du village Huron à Wendake)	30,00 \$
<input type="checkbox"/> Mardi (Aventures variées avec Pan Carter et piscine municipale)	25,00 \$
<input type="checkbox"/> Mercredi (Village Vacances Valcartier)	42,00 \$
<input type="checkbox"/> Jeudi (Érablière du Lac et Hôtel de glace)	37,00 \$
<input type="checkbox"/> Vendredi (Cinéplex Odéon Ste-Foy et Aquarium de Québec)	35,00 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>169,00 \$ *</b>

\* Inscription semaine complète : -10 % (152.10 \$)

## SERVICE DE GARDE

Un service de garde est offert de 7 h 30 jusqu'au début des activités, et du retour jusqu'à 18 h. Le tarif est de 2 \$ de l'heure.

Jour	AM	PM	Total des heures
<input type="checkbox"/> Lundi	_____ à _____	_____ à _____	
<input type="checkbox"/> Mardi	_____ à _____	_____ à _____	
<input type="checkbox"/> Mercredi	_____ à _____	_____ à _____	
<input type="checkbox"/> Jeudi	_____ à _____	_____ à _____	
<input type="checkbox"/> Vendredi	_____ à _____	_____ à _____	
Total des heures _____ x 2 \$ / h =			Coût total :



# ACTIVITÉS SPÉCIALES SEMAINE DE RELÂCHE

Le 6 mars 2014, dans le cadre de la semaine de la relâche, Cité Joie en collaboration avec la Municipalité de Lac-Beauport, offre une journée gratuite de cabane à sucre et d'activités hivernales axée sur la famille pour les résidents du Lac-Beauport. Au programme, repas traditionnel du temps des sucres et activités de plein air telles que la glissade, la randonnée de raquette, la marche sur neige et la trottinette des neiges. De plus, il sera possible de visiter la mini-ferme et de faire la dégustation de tire sur neige.



**Gratuit pour les résidents du Lac-Beauport**

Pour plus informations et réservation: Mélanie Tremblay 418 849-7183

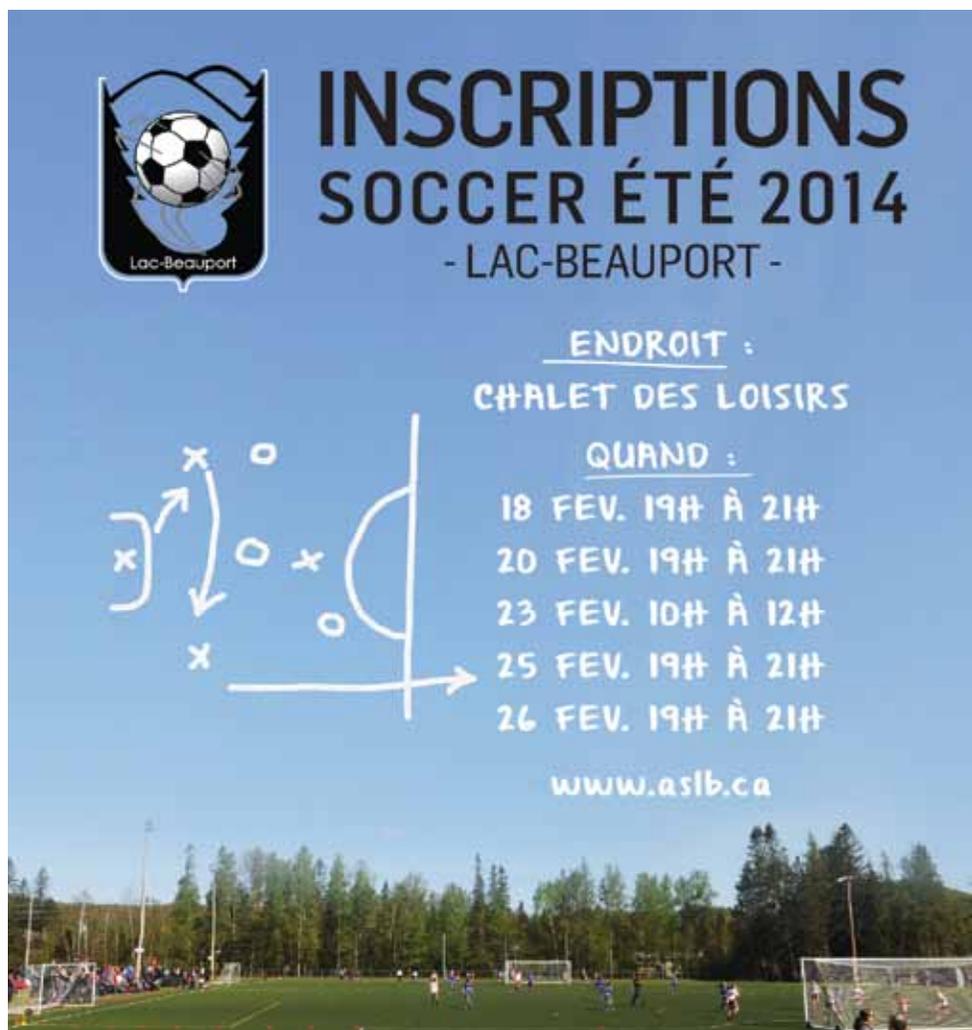
[www.citejoie.com](http://www.citejoie.com)



Durant la semaine de relâche, Les Sentiers du Moulin offre le billet journalier ski ou raquette **gratuit** aux étudiants accompagnés d'un adulte.

En résumé : Un adulte = un billet journalier étudiant gratuit.

Venez profiter de notre site enchanteur !



**INSCRIPTIONS  
SOCCER ÉTÉ 2014  
- LAC-BEAUPORT -**

**ENDROIT :**  
CHALET DES LOISIRS

**QUAND :**  
18 FEV. 19H À 21H  
20 FEV. 19H À 21H  
23 FEV. 10H À 12H  
25 FEV. 19H À 21H  
26 FEV. 19H À 21H

[www.aslb.ca](http://www.aslb.ca)



**Les Étoiles de la Jacques-Cartier**  
GALA RECONNAISSANCE 2014

VOTRE ORGANISATION OU VOTRE ENTREPRISE S'EST DISTINGUÉE EN 2013? OU VOUS OU UNE DE VOS CONNAISSANCES S'EST ILLUSTRÉ DANS UN ART OU UN SPORT?

**✪ INSCRIVEZ-VOUS POUR DEVENIR UNE ÉTOILE ✪**

Formulaire disponible en ligne  
[cld.jacques-cartier.com](http://cld.jacques-cartier.com) ✪ 418 844-2358

UNE FAÇON SIMPLE DE VOUS INSCRIRE

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :  
14 MARS 2014, 10 H  
GALA RECONNAISSANCE : 1<sup>ER</sup> MAI 2014

## FONDATION JEUNESSE LAC-BEAUPORT

C'est le 1<sup>er</sup> février dernier, au restaurant Le Batifol, que s'est déroulée la huitième remise officielle des bourses de la Fondation jeunesse Lac-Beauport. La fondation a pour mission d'aider financièrement les jeunes de la municipalité qui poursuivent un cheminement académique tout en étant engagés dans un programme sportif de haut niveau ou qui excellent dans les milieux artistique ou académique.

Cette année, 14 jeunes lauréats de Lac-Beauport ont été récompensés pour leurs efforts et leurs performances exceptionnelles. Madame la mairesse, Louise Brunet ainsi que les conseillers Guy Gilbert et François-Bernard Saillant ont remis des bourses et sont venus saluer les efforts de nos jeunes. M. Gérard Deltell, député de Chauveau et Mme Elaine Michaud, députée fédérale de Portneuf-Jacques-Cartier ont également participé à la remise de bourses.

Au total, 4 300 \$ ont été distribués aux lauréats suivants :

**Pour leurs performances sportives :** Félix Auger-Aliassime, Charlotte Brown, Edward La Roche, Victor La Roche, Andréanne Langlois, Guillaume Larose-Gingras, Mireille Larose-Gingras, Maxim Poulin, Pierre-Luc Poulin, Gabrielle Rousseau et Saphianne Samson

**Pour leurs performances académiques :** Samya Dion et Shannon Drouin

**Pour ses performances artistiques :** Clara Gilbert

La Fondation Jeunesse désire remercier les partenaires financiers qui ont permis de remettre des bourses totalisant 4 300 \$ : soit le Tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport, Les Accessoires à incendies de Québec, M. Gérard Deltell, député de Chauveau, Mme Elaine Michaud, députée fédérale de Portneuf-Jacques-Cartier et le restaurant Le Batifol.



**COMPTABILITÉ**

Comptabilité et tenue de livres informatisée.  
Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : Pierre Canac-Marquis  
Téléphone : 418-952-8208

Lac-Beauport

**P** Clinique Dentaire  
Posan Valois

Dre CHANTAL POSAN  
chirurgien-dentiste

418 849-7101

1, chemin du Godardard, voisin du Centre de ski Le Réveil

Ouvert le jour et le soir

**PIERRE CLAVET**  
Arpenteur-géomètre

Bureau : 849-2657  
Télécopieur : 849-3781

174, chemin du Tour-du-Lac  
Lac-Beauport, G3B 0T6



# HORAIRE DES PATINOIRES

## PATINOIRE SUR LE LAC

### LOCAL DE PATINAGE

Cet hiver, les patineurs et marcheurs ont accès à un seul local de patinage chauffé tous les jours, de 10 h à 17 h :

- Rez-de-chaussée du club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac).

Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excrément pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.

### SURVEILLANCE

Des employés assurent la sécurité des usagers tous les jours jusqu'à la fin de la semaine de relâche scolaire, du 3 au 7 mars, si la condition de la glace le permet. Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard orange ainsi qu'une tuque aux couleurs de la Municipalité.

### STATIONNEMENT

Un espace de stationnement est accessible à proximité du local de patinage, notamment au parc de la Gentiane, face au club nautique.

## PATINOIRES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

### GRANDE PATINOIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h - 18 h						Hockey libre	Hockey libre
18 h - 21 h	Hockey libre (18 h - 22 h)	Hockey libre	Hockey libre				

### PETITE PATINOIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h - 12 h						Hockey libre	Cours (9 h à 12 h)
12 h - 13 h						Patin libre	Patin libre
13 h - 18 h						Hockey libre	Hockey libre
18 h - 19 h	Patin libre	Patin libre	Patin libre				
19 h - 21 h	Hockey libre (19 h - 22 h)	Hockey libre	Hockey libre				

### LES PATINOIRES SONT-ELLES OUVERTES OU FERMÉES ?

Pour vous renseigner, composez

**\* EN JOURNÉE LA SEMAINE :**

**418 849-7141, poste 2 et choisir l'option 3**

**\* EN SOIRÉE ET FIN DE SEMAINE :**

**418 849-7141, poste 2**

### SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

Pendant la semaine de relâche scolaire, soit du 3 au 7 mars, les patinoires et le local de patinage seront ouverts de 10 h à 22 h du lundi au vendredi.



# JOURNÉE FAMILIALE HIVERNALE

Une journée pour tous organisée par les jeunes de la MDJ

### Informations importantes

**QUOI ?** ACTIVITÉ DE FINANCEMENT pour la Maison des jeunes Lac-Beauport

**QUAND ?** Samedi 22 février 2014, dès 10 h

**OÙ ?** À la zone communautaire de Lac-Beauport (derrière l'école Montagnac)

**COMMENT ?** Avec ta famille et tes ami(e)s

### COÛT

Pour l'accès à toutes les activités :

- Adulte (12 ans et plus) : 8 \$
- Enfant (12 ans et plus) : 6 \$

L'achat de coupon indépendant pour chaque activité sera disponible

\*La nourriture sera à prix très abordable

### Programmation

Activités :

- Animation
  - Différentes courses (de ski, de raquettes, de patates, à relais, etc.)
  - Souque à la corde
  - Hockey libre ou compétitif (bottines)
- Inscription avant le 17 février 2014 à [info@evenementsjsr.com](mailto:info@evenementsjsr.com)

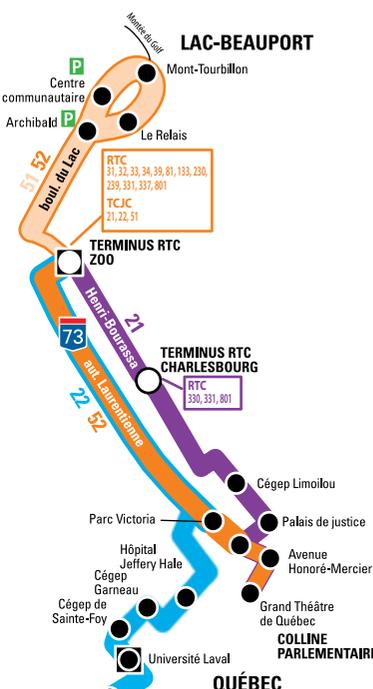
Ainsi que plusieurs autres ...

### De plus...

**Cantine** (hot-dog, pogo, chocolat, chips, liqueur, barbe à papa, tire d'érable, etc...)



## TCJC Transport collectif de La Jacques-Cartier



**LÉGENDE**

- Parcours 51 - Terminus du Zoo
- Parcours 52 - Colline parlementaire
- Parcours 22 - Terminus du Zoo / Ste-Foy
- Parcours 21 - Terminus du Zoo / Colline parlementaire
- Arrêt
- Correspondance TCJC
- P Stationnement incitatif
- Terminus RTC

### HORAIRE EN VIGUEUR

LAC-BEAUPORT		QUÉBEC					
Parcours	51	51	52	21	22		
Centre de ski Le Relais	6:40	12:25	7:40	-	-		
Ch. du Tour-du-Lac	6:45	12:30	7:45	-	-		
Centre communautaire	6:50	12:35	7:50	-	-		
Chemin du Brûlé (Archibald)	6:55	12:38	7:53	-	-		
Boul. du Lac (Galerias du Lac)	6:58	12:40	-	-	-		
Terminus RTC du Zoo	7:10	12:50	-	7:10	7:10		
						C 24, 22	
Parc Victoria	-	-	8:15	-	-		
Terminus RTC Charlesbourg	-	-	-	7:25	-		
Cégep Limoilou	-	-	-	7:35	-		
Boul. Jean-Lesage	-	-	-	7:45	-		
Boul. Charest / Dorchester	-	-	8:20	7:50	-		
Avenue Honoré-Mercier	-	-	-	8:00	-		
Boul. René-Lévesque	-	-	8:30	8:05	-		
Boul. Hamel (Arrêt RTC Fleur de Lys)	-	-	-	-	7:20		
Chemin Sainte-Foy	-	-	-	-	7:30		
Cégep F.X. Garneau	-	-	-	-	7:45		
Cégep Sainte-Foy (Entrée La Marguerite)	-	-	-	-	7:50		
Université Laval	-	-	-	-	7:55		
Boul. Laurier (Terminus Laurier Québec)	-	-	-	-	8:00		
QUÉBEC		LAC-BEAUPORT					
Parcours	51	51	51	52	21	22	
Boul. Laurier (Arrêt RTC CHUL)	-	-	-	-	-	16:15	
Université Laval	-	-	-	-	-	16:20	
Cégep Sainte-Foy	-	-	-	-	-	16:30	
Cégep F.X. Garneau	-	-	-	-	-	16:40	
Chemin Sainte-Foy	-	-	-	-	-	16:45	
Boul. Hamel	-	-	-	-	-	16:55	
Boul. René-Lévesque	-	-	-	16:50	16:30	-	
Avenue Honoré-Mercier	-	-	-	16:53	16:33	-	
Boul. Charest / de La Couronne	-	-	-	17:00	16:40	-	
Parc Victoria	-	-	-	17:05	-	-	
Boul. Jean-Lesage	-	-	-	-	16:45	-	
Boul. Limoilou	-	-	-	-	16:50	-	
Terminus RTC Charlesbourg	-	-	-	-	17:00	-	
Terminus RTC du Zoo	13:00	17:20	18:30	-	17:20	17:20	
							C 51, C 52
Boul. du Lac (Galerias du Lac)	13:10	-	-	-	-	-	
Chemin du Brûlé (Archibald)	13:12	17:40	18:45	17:30	-	-	
Centre communautaire	13:15	17:45	18:50	17:35	-	-	
Ch. du Tour-du-Lac	13:20	17:50	18:55	17:40	-	-	
Centre de ski Le Relais	13:30	17:55	19:00	17:45	-	-	

[tcjacquescartier.com](http://tcjacquescartier.com) | 418.844.2160



## conseil municipal

**Louise Brunet, Mairesse**



MRC de La Jacques-Cartier  
Sécurité civile (PMSC)  
Sécurité publique (Police S.Q.)  
[lbrunet@lacbeauport.net](mailto:lbrunet@lacbeauport.net)

**Marc Bertrand  
Conseiller au siège n° 1**



Développement économique et touristique  
Histoire et patrimoine  
[mbertrand@lacbeauport.net](mailto:mbertrand@lacbeauport.net)

**François-Bernard Saillant  
Conseiller au siège n° 2**



Vie sociale et démocratique  
Affaire juridique  
Pacte d'amitié  
[fbsaillant@lacbeauport.net](mailto:fbsaillant@lacbeauport.net)

**Sylvie Chartier,  
Conseillère au siège n° 3**



Urbanisme  
Développement durable  
Permis et inspections  
[schartier@lacbeauport.net](mailto:schartier@lacbeauport.net)

**Andy Groskaufmanis  
Conseiller au siège n° 4**



Finances et administration  
Contrats publics  
Ressources humaines  
Protection contre l'incendie  
[agroskaufmanis@lacbeauport.net](mailto:agroskaufmanis@lacbeauport.net)

**Even Mc Hugh  
Conseiller au siège n° 5**



Travaux publics  
[emchugh@lacbeauport.net](mailto:emchugh@lacbeauport.net)

**Guy Gilbert  
Conseiller au siège n° 6**



Sport, Loisirs, Culture et Vie communautaire  
[ggilbert@lacbeauport.net](mailto:ggilbert@lacbeauport.net)

## séance du conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra  
**le lundi 3 mars 2014 à 19 h**  
au chalet des loisirs Desjardins  
8, chemin de l'École

## heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

## mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1  
Tél. : **418 849-7141** • [info@lacbeauport.net](mailto:info@lacbeauport.net) • [www.lac-beauport.ca](http://www.lac-beauport.ca)

Collectes des matières résiduelles ..... poste 246  
Demande d'accès à l'information ..... poste 340  
Fosses septiques ..... poste 248  
Permis et inspections ..... poste 222  
Taxation / évaluation ..... poste 226  
Travaux publics ..... poste 243

## loisirs

Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
50, chemin du Village • Tél. : **418 849-7141**

Bibliothèque ..... poste 282  
Inscriptions aux activités ..... poste 244  
Réservation de salle ..... poste 242

## piscine municipale

78, chemin du Brûlé  
Tél. : **418 849-2821** poste 110

## police municipale, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac  
Tél. : **418 841-3911**

## urgence

Urgence ..... 911  
Urgence aqueduc/égout ..... 418 849-5050

## petites annonces

### COURS DE MUSIQUE

Cours de piano et de flûte traversière pour tous, chez le professeur ou à domicile.  
Pour plus d'information : 418 998-7484

### GARDERIE

Garderie la coccinelle en milieu familial à 7\$.  
Réservez vos places 418 849-8217

## bibliothèque

[bibliothequeecrin@lacbeauport.net](mailto:bibliothequeecrin@lacbeauport.net)

### Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi ..... de 19 h à 20 h 30  
Mardi ..... de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30  
Mercredi ..... de 19 h à 20 h 30  
Jeudi ..... de 13 h à 16 h  
Vendredi ..... Fermée  
Samedi ..... de 10 h à 16 h  
Dimanche ..... de 13 h à 16 h

### Horaires de la semaine de relâche

(heures d'ouverture s'ajoutant à l'horaire régulier)

Lundi ..... de 13 h à 16 h  
Mercredi ..... de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Jeudi ..... de 10 h à 12 h  
Vendredi ..... de 13 h à 16 h



**PROCHAINE PARUTION:**  
14 MARS 2014

**DATE DE TOMBÉE:**  
28 FÉVRIER 2014

Gestion éditoriale: Karine Delarosbil  
Graphisme: Studio créatif Valérie Garon

Suivez-nous sur facebook

